

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ, DES SOLIDARITÉS ET DES FAMILLES

**Arrêté du 22 avril 2025 portant modification de l'arrêté du 10 avril 2019
relatif à la généralisation du tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social**

NOR : TSSA2508418A

Publics concernés : établissements et services médico-sociaux (ESMS) relevant des 2°, 3°, 5°, 6° et 7° du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles (CASF).

Objet : dans le cadre de l'amélioration continue du tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social et de la simplification du cadre réglementaire applicable, le présent arrêté modifie l'arrêté du 10 avril 2019 modifié relatif à la généralisation du tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social. Il actualise les dates de collecte des données, les taux minimaux de remplissage, la liste des catégories d'établissements et services concernés par la collecte, ainsi que la liste des données de caractérisation et des indicateurs applicables aux ESMS. L'arrêté intègre la réforme du secteur des services autonomie à domicile (SAD) qui, depuis le 30 juin 2023, substitue progressivement les SAD mentionnés aux 6° et 7° du I de l'article L. 312-1 et à l'article L. 313-1-3 du CASF aux services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD), services de soins infirmiers à domicile (SSIAD), services polyvalents d'aide et de soins à domicile (SPASAD). L'arrêté emploie la dénomination « SAD » pour désigner les ex-SPASAD, réputés autorisés en qualité de service autonomie à domicile pour la durée de leur autorisation restant à courir. La dénomination « SAD » désigne également les services autonomie à domicile délivrant des prestations d'aide, d'accompagnement et de soins, créés soit par le rapprochement pérenne entre un ex-SSIAD et un service proposant des prestations d'aide et d'accompagnement (ex-SAAD ou ex-SPASAD), soit par la création d'une nouvelle activité, d'aide et d'accompagnement pour un ex-SSIAD, ou de soins pour un ex-SAAD. Il emploie la dénomination « SAD exerçant une activité d'aide et d'accompagnement », laquelle constitue une sous-catégorie des SAD, pour désigner les ex-SAAD délivrant uniquement des prestations d'aide et d'accompagnement, et réputés autorisés comme services autonomie à domicile.

Entrée en vigueur : l'arrêté entre en vigueur le lendemain de sa publication.

Application : le présent arrêté est pris en application de l'article R. 314-29 du code de l'action sociale et des familles.

La ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles,

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles R. 314-28 et suivants ;

Vu le code de la santé publique, notamment son article R. 6113-33 ;

Vu l'arrêté du 10 avril 2019 modifié relatif à la généralisation du tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social ;

Vu l'avis du Conseil national d'évaluation des normes en date du 3 avril 2025 ;

Vu l'avis du Comité national de l'organisation sanitaire et sociale en date du 8 avril 2025,

Arrête :

Art. 1^{er}. – L'arrêté du 10 avril 2019 susvisé est ainsi modifié :

1° L'article 4 est remplacé par les dispositions suivantes :

« Art. 4. – Les établissements et services visés aux 2°, 3°, 5°, 6° et 7° du I de l'article L. 312-1 du code de l'action sociale et des familles, à l'exception des services visés aux 1° et 2° de l'article L. 313-1-3 du même code, procèdent à la saisie des données au moyen d'un système d'information mis à disposition par l'agence mentionnée à l'article R. 6113-33 du code de la santé publique, au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice concerné, ou, le cas échéant, le dernier jour ouvré du mois de juin.

« Les services visés au 1° de l'article L. 313-1-3 du code de l'action sociale et des familles procèdent à la saisie des données relatives à l'activité de soins, par le même système, au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice concerné, ou, le cas échéant, le dernier jour ouvré du mois de juin.

« Les services visés aux 1° et 2° de l'article L. 313-1-3 du même code procèdent à la saisie des données relatives à l'activité d'aide et d'accompagnement, par le même système, au plus tard le 31 juillet de l'année suivant l'exercice concerné, ou, le cas échéant, le dernier jour ouvré du mois de juillet. » ;

2° L'article 9 est remplacé par les dispositions suivantes :

« Art. 9. – A titre transitoire, pour l'année 2025, le taux minimum de remplissage du tableau de bord de la performance prévu à l'article R. 314-29 du code de l'action sociale et des familles est fixé à 60 % pour le renseignement des données relatives à l'activité d'aide et d'accompagnement pour les services autonomie à domicile relevant des 1° et 2° de l'article L. 313-1-3 du même code. Ces services sont tenus de renseigner les données de caractérisation figurant à l'annexe 2.

« Le taux minimum de remplissage des données relatives à l'activité de soins pour les services autonomie à domicile relevant du 1° de l'article L. 313-1-3 du code de l'action sociale et des familles est fixé à 90 %. » ;

3° L'annexe 2 de l'arrêté du 10 avril 2019 susvisée est remplacée par l'annexe du présent arrêté.

Art. 2. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 22 avril 2025.

Pour la ministre et par délégation :
Le directeur général de la cohésion sociale,
J.-B. DUJOL

ANNEXE

PRÉSENTATION DU CONTENU DU TABLEAU DE BORD DE LA PERFORMANCE DANS LE SECTEUR MÉDICO-SOCIAL : DONNÉES DE CARACTÉRISATION ET INDICATEURS PAR CATÉGORIE D'ÉTABLISSEMENTS ET DE SERVICES

I. – Données de caractérisation

1. Identification de l'ESMS

Items	ESMS concernés
Discipline	Tout ESMS
Mode de fonctionnement	Tout ESMS
Clientèle	Tout ESMS
Date de délivrance	Tout ESMS
Sources de financement	Tout ESMS
Nomenclature comptable applicable	Tout ESMS
Option tarifaire	EHPAD
Modalité de tarification	EHPAD
Date de délivrance de l'autorisation liée à l'activité principale	Tout ESMS
Date d'ouverture de la structure	Tout ESMS
Autorisation spécifique-UHR/Unité Spécifique Alzheimer/PASA/ESA/Centre de ressource territorial pour personnes âgées	EHPAD, SSIAD, SAD
Plateforme d'accompagnement et de répit des aidants	EHPAD, IME, EEAP, ITEP, MAS, FAM, EAM, SAD hors ex-SSIAD, SESSAD, SAMSAH
Dispositifs spécifiques destinés aux enfants et adolescents handicapés	SESSAD, IME, ITEP
Dispositifs spécifiques destinés aux adultes handicapés	EHPAD, MAS, FAM-EAM, EANM, SAVS, ESAT, CRP, SAMSAH, SSIAD, SAD, EEAP, IEM, IDV, IDA, IES

2. Contractualisation

Items	ESMS concernés
CPOM (1) médico-social en cours	Tout ESMS
Date d'entrée en vigueur du CPOM	Tout ESMS
Date d'échéance du CPOM	Tout ESMS

Items	ESMS concernés
Partenaires signataires du CPOM	Tout ESMS
Date de signature du dernier avenant (si avenant)	Tout ESMS
Date d'échéance du dernier avenant (si avenant)	Tout ESMS
Signature d'une convention tripartite (ESMS, ARS et CD)	EHPAD
Date de signature de la convention tripartite	EHPAD
Date d'échéance de la convention tripartite	EHPAD
Date de signature du dernier avenant (si avenant)	EHPAD
Date d'échéance du dernier avenant (si avenant)	EHPAD

(1) Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens.

3. Fonctionnement

Items	ESMS concernés
Nombres de personnes en liste d'attente au 31 décembre de l'année N-1	Tout ESMS hors SAD exerçant une activité d'aide et d'accompagnement
Nombre de personnes accompagnées d'une orientation de la MDPH (2)	EHPAD, SSIAD, SAD
Nombre de lits et places	
- nombre de lits et places en accueil ou hébergement permanent autorisés au 31 décembre de l'année N-1	Tout ESMS hors CAMSP, CMPP et SAD exerçant uniquement une activité d'aide et d'accompagnement
- nombre de lits et places en accueil ou hébergement permanent installés au 31 décembre de l'année N-1	Tout ESMS hors CAMSP, CMPP, et SAD exerçant uniquement une activité d'aide et d'accompagnement
- nombre de lits et places en accueil/hébergement temporaire autorisés au 31 décembre de l'année N-1	Tout ESMS hors SSIAD, SESSAD, SAD, SAMSAH, SAVS, CMPP et CAMSP
- nombre de lits et places en accueil/hébergement temporaire installés au 31 décembre de l'année N-1	Tout ESMS hors SSIAD, SESSAD, SAD, SAMSAH, SAVS, CMPP et CAMSP
- nombre de places en accueil de jour autorisés au 31 décembre de l'année N-1	Tout ESMS hors SSIAD, SESSAD, SAD, SAMSAH, SAVS, CMPP et CAMSP
- nombre de places en accueil de jour installées au 31 décembre de l'année N-1	Tout ESMS hors SSIAD, SESSAD, SAD, SAMSAH, SAVS, CMPP et CAMSP
- nombre de places habilitées à l'aide sociale départementale à l'hébergement	EHPAD
Nombre de séances/actes financés sur l'année	CMPP, CAMSP
Nombre de jours d'ouverture dans l'année de chacun des différents modes de prise en charge ou d'accueil (en jours calendaires)	Tout ESMS
Nombre de jours d'ouverture dans l'année de l'accueil/hébergement temporaire (en jours calendaires)	Tout ESMS
Nombre de jours d'ouverture dans l'année de l'accueil de jour (en jours calendaires)	Tout ESMS
Nombre total de résidents ayant bénéficiés d'un PASA	EHPAD
Modalités d'organisation de l'hébergement temporaire et/ou de l'accueil de jour	MAS, FAM/EAM, CRP, EEAP, EANM, EHPAD
Livret d'accueil : date de la dernière actualisation	Tout ESMS
Charte des droits et libertés de la personne accueillie : annexée au livret d'accueil et affichée dans l'ESMS	Tout ESMS
Contrat de séjour ou document individuel de prise en charge : Date de la dernière actualisation	Tout ESMS
Liste des personnes qualifiées : annexée au livret d'accueil	Tout ESMS
Règlement de fonctionnement : Date de la dernière actualisation	Tout ESMS
Conseil de la vie sociale ou autre forme de participation : Date de la dernière réunion	Tout ESMS
Projet d'établissement ou de service : Date de la dernière actualisation	Tout ESMS

Items	ESMS concernés
Critères d'admission : Les critères d'admission dans l'établissement ou le service sont formalisés dans le projet d'établissement ou de service	Tout ESMS
Formalisation de la démarche de gestion des risques et de lutte contre la maltraitance	Tout ESMS
Démarche de certification complémentaire	Tout ESMS
Si démarche de certification complémentaire, selon quel référentiel ?	Tout ESMS
Si démarche de certification, à quelle date a-t-elle été obtenue ?	Tout ESMS
Si démarche de certification, sur quelles fonctions ?	
- fonctions administratives et de gestion	Tout ESMS
- fonctions d'accompagnement et/ou de soins	Tout ESMS
- fonctions logistiques ou support	Tout ESMS hors SAD exerçant uniquement une activité d'aide et d'accompagnement

(2) Maison départementale des personnes handicapées.

*4. Prestations directes délivrées par l'ESMS :
prestation de soins et d'accompagnement*

Items	ESMS concernés
Prestations de soins, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles	
- soins somatiques et psychiques	Tout ESMS hors SAD exerçant uniquement une activité d'aide et d'accompagnement
- rééducation et réadaptation fonctionnelle	Tout ESMS hors SAD exerçant uniquement une activité d'aide et d'accompagnement
Prestations en matière d'autonomie	
- prestations en matière d'autonomie	Tout ESMS
Prestations pour la participation sociale	
- accompagnements pour exercer ses droits	Tout ESMS
- accompagnements au logement	Tout ESMS
- accompagnements pour exercer ses rôles sociaux	Tout ESMS
- accompagnements pour participer à la vie sociale	Tout ESMS
- accompagnement en matière de ressources et d'autogestion	Tout ESMS
Prestations de coordination renforcée pour la cohérence du parcours	Tout ESMS
Modes de réalisation des prestations directes	Tout ESMS
Mode de fonctionnement	Tout ESMS

*5. Prestations indirectes délivrées par l'ESMS :
pilotage et fonctions support*

Items	ESMS concernés
Fonctions gérer, manager, coopérer	
- gestion des ressources humaines	Tout ESMS
- gestion administratives, budgétaire, financière et comptable	Tout ESMS
- réalisation des achats de la structure	Tout ESMS
- information et communication	Tout ESMS
- qualité et sécurité	Tout ESMS

Items	ESMS concernés
- relations avec le territoire	Tout ESMS
- transports liés à gérer, manager, coopérer	Tout ESMS
Fonctions logistiques	
- fournir les repas	Tout ESMS hors SAD exerçant uniquement une activité d'aide et d'accompagnement
- entretenir le linge	Tout ESMS hors SAD exerçant uniquement une activité d'aide et d'accompagnement
- transports liés au projet individuel	Tout ESMS hors SAD exerçant uniquement une activité d'aide et d'accompagnement
- transports des biens et matériels liés à la restauration et à l'entretien du linge	Tout ESMS hors SAD exerçant uniquement une activité d'aide et d'accompagnement
Modes de réalisation des prestations indirectes	Tout ESMS

6. Ressources humaines

Items	ESMS concernés
Démarche formalisée de gestion prévisionnelle des métiers et des compétences	Tout ESMS
Nombre de CDD de remplacement	Tout ESMS
Nombre de CDD pour surcroît d'activité	Tout ESMS
Organisation comprenant un pool de remplacement	Tout ESMS
Fonction publique/convention collective	Tout ESMS
Nature du diplôme du directeur	Tout ESMS

7. Ressources matérielles

Items	ESMS concernés
Etablissement mono-site	Tout ESMS
Etablissement mono-bâtiment	Tout ESMS
Accès à un groupe électrogène	Tout ESMS hors SAD exerçant uniquement une activité d'aide et d'accompagnement
Nature du droit d'occupation du ou des bâtiment (s)	Tout ESMS hors SAD exerçant uniquement une activité d'aide et d'accompagnement
Superficie des locaux en m2	Tout ESMS
Superficie des terrains hors emprise foncière en m2	Tout ESMS hors SAD exerçant uniquement une activité d'aide et d'accompagnement
Nombre de chambres individuelles au 31 décembre de l'année N-1	IME, ITEP, IEM, IDA, EEAP, IDV, MAS, FAM, EAM, CRP, EANM, EHPAD
Nombre de chambres doubles au 31 décembre de l'année N-1	IME, ITEP, IEM, IDA, EEAP, IDV, MAS, FAM, EAM, CRP, EANM, EHPAD
Nombre de chambres supérieures à deux lits au 31 décembre de l'année N-1	IME, ITEP, IEM, IDA, EEAP, IDV, MAS, FAM, EAM, CRP, EANM, EHPAD
Nombre total de bâtiments de l'établissement	Tout ESMS, hors SAD exerçant uniquement une activité d'aide et d'accompagnement
Nombre total de chambres installées au 31 décembre de l'année N-1	IME, ITEP, IEM, IDA, EEAP, IDV, MAS, FAM, EAM, CRP, EANM, EHPAD
Caractéristiques de chaque bâtiment destiné à de l'hébergement permanent (jusqu'à 8 bâtiments) : - nom du bâtiment - numéro FINESSE du bâtiment - contrainte architecturale - date de construction - date des derniers gros travaux - date de passage de la dernière commission de sécurité - avis favorable de la commission de sécurité - présente d'amiante	IME, ITEP, IEM, IDA, EEAP, IDV, MAS, FAM, EAM, CRP, EANM et EHPAD

Items	ESMS concernés
<ul style="list-style-type: none"> - réglementation énergétique appliquée à la construction - mode de chauffage principal - présence d'un système de rafraîchissement des locaux - isolation des menuiseries extérieures de pièces de vie - respect de la réglementation accessibilité - nature du droit d'occupation - superficie des locaux en mètres carré (en Surface Dans Œuvre) - nombre de chambres individuelles - nombre de chambres doubles - nombre de chambres supérieures à deux lits - nombre total de chambres - nombre total de lits - nombre de chambres avec sanitaire complet (lavabo, douche et toilettes) - nombre de chambres avec sanitaires partiel (lavabo et toilettes) - nombre de chambres sans sanitaire - type d'ERP du bâtiment (J ou U) 	
Organisation des transports	Tout ESMS hors SAD exerçant uniquement une activité d'aide et d'accompagnement
Nombre de véhicules adaptés au 31 décembre de l'année N-1	Tout ESMS
Nombre de véhicules (hors adaptés) au 31 décembre de l'année N-1	Tout ESMS
Accessibilité au transport collectif	Tout ESMS hors SAD exerçant uniquement une activité d'aide et d'accompagnement
Plateau technique/Équipement en propre	Tout ESMS hors SAD exerçant uniquement une activité d'aide et d'accompagnement

8. Partenariats, conventions et coopérations

Items	ESMS concernés
Signature de la convention Plan Bleu	Tout ESMS hors SAD exerçant uniquement une activité d'aide et d'accompagnement
Raison sociale de vos partenaires à la convention Plan bleu	Tout ESMS hors SAD exerçant uniquement une activité d'aide et d'accompagnement
Partenariat avec un réseau de santé	Tout ESMS
Partenariat avec un ou des dispositifs d'appui à la coordination des parcours de santé mentionné à l'article L. 6327-1 du code de la santé publique	Tout ESMS
Conventions avec des équipes mobiles	Tout ESMS
Convention avec une équipe de HAD (3)	Tout ESMS
Coopération inter-établissements	Tout ESMS
Convention avec l'éducation nationale	Tout ESMS hors SAD exerçant uniquement une activité d'aide et d'accompagnement
Mission d'appui-ressource sur le territoire et nature de cette mission	Tout ESMS
Si oui, précisez la nature de ces missions d'appui-ressource	Tout ESMS

(3) Hospitalisation à domicile.

9. Programmation du cycle des évaluations

Items	ESMS concernés
Pilotage de la démarche qualité : <ul style="list-style-type: none"> - votre établissement s'est-il organisé pour conduire la démarche d'amélioration de la qualité, en vue de la prochaine évaluation programmée par les autorités ? - avez-vous engagé une démarche d'autoévaluation dans la perspective de la prochaine évaluation programmée par les autorités ? - date du dernier rapport d'évaluation. 	Tout ESMS
Formalisation et suivi : <ul style="list-style-type: none"> - la politique d'amélioration continue de la qualité est-elle formalisée ? - les actions menées dans ce cadre sont-elles retracées chaque année dans le rapport d'activité de l'établissement ? 	Tout ESMS

10. *Commentaire et remarques*

Items	ESMS concernés
Commentaires et remarques	Tout ESMS

II. – **Indicateurs**

Axe 1

Prestations de soins et d'accompagnement pour les personnes

Items	ESMS concernés
Taux de personnes en dérogation ou hors autorisation pour motifs d'âge	Tout ESMS hors SAD exerçant uniquement une activité d'aide et d'accompagnement
Répartition par âge des personnes accompagnées	Tout ESMS
Profil des personnes accompagnées : répartition en fonction des GIR (1 à 6)	EHPAD, SSIAD, SAD
Profil des personnes accompagnées : répartition en fonction des types de déficiences	Tout ESMS hors EHPAD et SAD exerçant une activité d'aide et d'accompagnement
Durée moyenne de séjour/d'accompagnement des personnes sorties définitivement au cours de l'année	Tout ESMS hors SAD exerçant une activité d'aide et d'accompagnement
Part des personnes bénéficiant d'une mesure de protection	Tout ESMS
Taux d'occupation des places habilitées à l'aide sociale départementale à l'hébergement	EHPAD
Score moyen dépendance GMP (dernier validé et dernier connu)	EHPAD, SSIAD, hors SAD exerçant uniquement une activité d'aide et d'accompagnement
Score moyen en soins requis PMP (dernier validé et dernier connu)	EHPAD
Répartition des personnes accompagnées selon leur provenance	Tout ESMS
Répartition des personnes accompagnées sorties définitivement sur l'année par motif ou destination	Tout ESMS
Taux d'hospitalisation complète	Tout ESMS hors SSIAD, SESSAD, SAMSAH, CMPP, CAMSP, SAD, SAVS, ESAT
Taux de réalisation de l'activité	Tout ESMS hors SSIAD, SESSAD, SAMSAH, SAVS, CAMSP, CMPP, SAD
Taux de réalisation de l'activité	CAMSP et CMPP
Taux d'occupation des lits ou places autorisés (accompagnement permanent)	Tout ESMS hors CAMSP, CMPP, SAD exerçant une activité d'aide et d'accompagnement
Taux d'occupation des lits ou places autorisés (hébergement temporaire)	Tout ESMS hors SSIAD, SESSAD, SAMSAH, SAVS, CAMSP, CMPP, SAD
Taux d'occupation des lits ou places autorisés (accueil de jour)	Tout ESMS hors SSIAD, SESSAD, SAMSAH, SAVS, CAMSP, CMPP, SAD
Nombre moyen de journées d'absence de personnes accompagnées sur la période	Tout ESMS hors SSIAD, SESSAD, SAMSAH, SAVS, CAMSP, CMPP, SAD
Part des actes/séance programmées non réalisés	CAMSP, CMPP
File active des personnes accompagnée sur la période	Tout ESMS
Taux d'admission sur les lits/places	Tout ESMS hors CAMSP, CMPP, SAD exerçant une activité d'aide et d'accompagnement
Taux d'admission sur lits ou places en accueil ou hébergement temporaire	Tout ESMS hors SSIAD, SESSAD, SAMSAH, SAVS, CAMSP et CMPP, SAD
Taux d'admission sur places, en accueil de jour	Tout ESMS hors SSIAD, SESSAD, SAMSAH, SAVS, CAMSP, CMPP, SAD
Taux de rotation des personnes accompagnées	Tout ESMS hors CAMSP, CMPP, SAD exerçant une activité d'aide et d'accompagnement
Taux de rotation des personnes accompagnées en hébergement temporaire	Tout ESMS hors SSIAD, SESSAD, SAMSAH, SAVS, CAMSP, CMPP, SAD
Taux de rotation des personnes accompagnées en accueil de jour	EHPAD, MAS, FAM/EAM
Taux d'admission	SAD exerçant une activité d'aide et d'accompagnement

Items	ESMS concernés
Taux de rotation des personnes accompagnées	SAD exerçant une activité d'aide et d'accompagnement
Taux de réalisation des plans d'aide	SAD exerçant une activité d'aide et d'accompagnement
Répartition des heures	SAD exerçant une activité d'aide et d'accompagnement
Durée moyenne d'intervention à domicile	SAD exerçant une activité d'aide et d'accompagnement
Part des heures facturées	SAD exerçant une activité d'aide et d'accompagnement
Part des publics fragiles sur l'ensemble des personnes accompagnées	SAD exerçant une activité d'aide et d'accompagnement
Part de personnes prises en charge à la fois pour l'aide et le soin	SAD exerçant une activité d'aide et d'accompagnement
Part d'interventions simultanées Aide à domicile et soins	SAD exerçant une activité d'aide et d'accompagnement, SSIAD
Taux des usagers avec un passage le weekend	SSIAD
Taux des usagers avec plusieurs passages par jour	SSIAD
Pourcentage des usagers bénéficiant de l'aide sociale départementale	SAD exerçant une activité d'aide et d'accompagnement
Pourcentage des usagers bénéficiant d'un plan d'aide OSCAR	SAD exerçant une activité d'aide et d'accompagnement

Axe 2

Ressources humaines

Items	ESMS concernés
Taux d'encadrement des usagers	Tout ESMS hors SAD exerçant une activité d'aide et d'accompagnement
Taux d'ETP vacants	Tout ESMS
Taux de prestations externes sur les prestations directes	Tout ESMS hors SAD exerçant uniquement une activité d'aide et d'accompagnement
Taux de prestations externes sur les prestations directes	SAD exerçant uniquement une activité d'aide et d'accompagnement
Taux de personnels occupant une fonction de gestion d'équipe ou de management	Tout ESMS
Taux d'absentéisme (Hors formation)	Tout ESMS
Taux de rotation des personnels	Tout ESMS
Répartition du personnel par fonction	Tout ESMS
Nombre de salariés ayant une qualification conforme au poste occupé	Tout ESMS hors SAD exerçant une activité d'aide et d'accompagnement
Présence d'un (e) infirmier (e) de nuit, éventuellement sous la forme d'une astreinte mutualisée entre plusieurs établissements	EHPAD
Présence effective d'un médecin coordonnateur au sein de l'établissement à hauteur de l'effectif minimal prévu par le code de l'action sociale et des familles	EHPAD
Pyramide des âges du personnel	Tout ESMS
Taux d'absentéisme par motif	Tout ESMS
Nombre d'heures de formation par personnel	Tout ESMS
Répartition du personnel par diplôme	SAD exerçant une activité d'aide et d'accompagnement
Taux de modulation du temps de travail	SAD exerçant une activité d'aide et d'accompagnement

Axe 3

Finances et budget

Items	ESMS concernés
Taux d'atteinte des prévisions de dépenses	Tout ESMS
Taux de CAF	Tout ESMS
Taux de vétusté des constructions	ESMS propriétaires
Taux de vétusté des équipements	Tout ESMS
Taux d'endettement	Tout ESMS hors SAD exerçant une activité d'aide et d'accompagnement
Fonds de roulement en jours de charges courantes	Tout ESMS
Répartition des dépenses réalisées par groupe	Tout ESMS hors SAD exerçant une activité d'aide et d'accompagnement
Répartition des recettes par section tarifaire	EHPAD
Répartition des dépenses par section tarifaire	EHPAD
Taux d'utilisation de la dotation en soins	EHPAD et FAM
Structure des dépenses financées par la dotation de soins	EHPAD
Heures non facturées par motifs	SAD exerçant une activité d'aide et d'accompagnement
Poids des transports	SAD exerçant une activité d'aide et d'accompagnement
Taux d'endettement	SAD exerçant une activité d'aide et d'accompagnement

Axe 4

Objectifs : le système d'information et le développement durable

Items	ESMS concernés
1. Le système d'information	Tout ESMS
Socle garantissant le bon fonctionnement du SI :	Tout ESMS
- gouvernance SI ;	Tout ESMS
- moyens alloués au SI ;	Tout ESMS
- équipement SI ;	Tout ESMS hors SAD exerçant uniquement une activité d'aide et d'accompagnement
- sécurité SI ;	Tout ESMS
- capacité d'échange et de partage de l'ESMS.	Tout ESMS
Usage du SI dans l'ESMS :	Tout ESMS
- fonction pilotage ;	Tout ESMS
- fonctions supports ;	Tout ESMS
- dossier informatisé de l'utilisateur.	Tout ESMS
2. Le développement durable :	Tout ESMS
Volet gouvernance :	Tout ESMS
- intégration des enjeux du développement durable dans les projets majeurs de la structure.	Tout ESMS
Volet social :	Tout ESMS
- qualité de vie au travail.	Tout ESMS
Volet environnemental :	Tout ESMS
- consommation d'énergie au mètre carré ;	Tout ESMS

Items	ESMS concernés
- politique de gestion des déchets ;	Tout ESMS
- composition de la flotte de véhicules.	SSIAD, SAMSAH, SAVS, SESSAD, SAD exerçant une activité d'aide et d'accompagnement
Volet économique :	Tout ESMS
- politique d'achat.	Tout ESMS

L'ATIH a élaboré un guide des indicateurs qui précise les éléments d'interprétation et les modalités de calcul des indicateurs du tableau de bord de la performance dans le secteur médico-social.

Il peut être consulté dans le kit d'outils en ligne sur le site internet de l'ATIH à l'adresse suivante : <https://www.atih.sante.fr/>